

# ETUDE STRATEGIQUE SUR L'INDUSTRIE DU FUTUR ET LES DONNEES INDUSTRIELLES

## Synthèse - phase 2

---

Etude stratégique "Industrie  
du futur et DATA"

## Rappels des objectifs et des leçons de la phase 1 de la démarche

---

Le Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes a initié en septembre 2021, avec le concours de l'Etat, une réflexion sur les données industrielles et l'industrie du futur avec pour objectif d'identifier les degrés de maturité des acteurs industriels du territoire sur ce sujet, leurs besoins en accompagnement ainsi que l'opportunité de développer des solutions communes et durables.

Une première phase de cette étude a consisté en la réalisation d'un diagnostic sur la donnée industrielle, ses usages sur le territoire et les degrés de maturité des entreprises. De ces premières recherches ressortent la reconnaissance par les industriels de l'impact positif de l'utilisation de la donnée dans leurs secteurs malgré un niveau de développement encore faible des initiatives de la sorte. De plus, les niveaux d'acculturation et d'usages des données par les acteurs de l'industrie apparaissent très hétérogènes.

Ces apprentissages ont conduit à identifier de premières pistes de réflexion qu'il s'est agi, au cours de la phase 2, de creuser pour construire un plan d'action concret et pérenne :

- Faire la preuve par les usages(partage d'expériences, démonstrateurs, etc.) et sensibiliser les industriels les moins matures en proposant une approche adaptée à leurs réalités (manque de temps, de moyen, etc.).
- Faciliter les projets communs inter-industriels en positionnant le Territoire d'Industrie comme tiers de confiance et coordinateur.
- Favoriser l'émergence d'un écosystème local de la donnée industrielle animé par des retours d'expériences et des initiatives de valorisation des démarches réussies et des dispositifs d'aide.

# Les résultats de la co-construction

---

La phase 2 de l'étude était une phase de co-construction avec les acteurs industriels du territoire et les autres parties prenantes du plan d'actions. Cette phase a été marquée par plusieurs étapes :

- La réalisation d'un benchmark des initiatives inspirantes concernant la donnée et l'industrie 4.0,
- Un séminaire d'idéation, un temps de concertation le 15 mars 2022 pour valider les enjeux prioritaires identifiés dans le diagnostic, proposer des pistes d'action et identifier le rôle du Territoire d'Industrie dans le portage de ces projets. Se sont réunis 22 participants parmi lesquels des acteurs publics et institutionnels, des entreprises, des opérateurs privés, des associations et des offreurs de solutions,
- L'élaboration d'un plan d'actions sur la base des réflexions autour du diagnostic, du benchmark et des idées ayant émergées au cours du séminaire
- Un temps de validation du plan d'actions lors du Comité de Pilotage du 16 septembre

Pour chacun des grands axes ci-dessous identifiés au cours de l'échange, des leviers d'action ont été pensés dans l'idée de proposer, dès ce moment, des solutions concrètes et concertées applicables plus facilement à court et long terme.

**"Sensibilisation, accompagnement et animation de l'écosystème industriel."**

## 1. De la sensibilisation à la démonstration

Les industriels évoquent un tissu de professionnels encore peu sensibilisé aux opportunités des usages de la data et difficile à mobiliser mais la volonté partagée d'accompagner la diffusion d'une culture de la donnée pour permettre au territoire de rayonner.

Pistes d'intervention proposées lors du séminaire :

- Une offre digitale pour un meilleur accès à l'innovation par la valorisation de cas concrets et l'organisation de rencontres entre parties prenantes,
- L'organisation d'échanges et de retours d'expériences inter-industriels,
- Une plus grande proximité entre les entreprises, notamment TPE/PME, les industriels et les autres acteurs publics et privés.



## 2. Un accompagnement financier et humain plus adapté

Le diagnostic faisait état d'une offre d'accompagnement publique et privée importante mais les échanges établissent le manque de visibilité et de recours à ces initiatives.

Pistes d'intervention proposées lors du séminaire :

- La **centralisation et la valorisation de l'information** par la cartographie des données existantes et la création d'une plateforme de regroupements des formations.
- Un **accompagnement de la sensibilisation** à la construction du projet en passant par l'idéation et la qualification des enjeux réglementaires, notamment auprès des TPE/PME.

### Exemple d'initiative

Auvergne Rhône- Alpes Entreprises et le Territoire d'Industrie de Montluçon organisent des sessions d'information sur les dispositifs d'accompagnement européens, aident les entreprises au montage de leurs projets et centralisent les retours d'expérience.

## 3. L'animation de l'écosystème

Si les entreprises sont motivées à entamer une démarche sur leurs données industrielles, il reste un besoin de rassurer sur les bénéfices et sur les questions de sécurité et de stockage des données.

En outre, une telle transformation ne peut se faire qu'en mobilisant des compétences spécifiques dont toutes les entreprises ne disposent pas toujours sur un territoire qui éprouve des difficultés à attirer des talents.

Pistes d'intervention proposées lors du séminaire :

- Un **partage de certaines compétences** en améliorant le lien entre universités et entreprises et les rencontres avec d'autres acteurs (services numériques, startups, offreurs de solutions),
- Un transfert de savoirs autour d'un **démonstrateur local**, d'un réseau d'ambassadeurs et d'une plateforme commune d'exploitation des données,
- Déjà identifiée comme clé par le diagnostic, la **formation** apparaît comme vecteur important de transformations pérennes.

### Exemple d'initiative

L'institut des Mines d'Alès et Alès Agglomération proposent une plateforme collaborative à destination des entreprises (notamment des TPE/PME) visant à structurer l'offre d'accompagnement, faciliter l'identification des besoins, mettre en place des projets collaboratifs et promouvoir l'industrie du futur.

# La formulation de 6 actions clés retenues dans le plan d'actions Industrie du Futur du Territoires d'Industrie Lacq Pau Tarbes

---

A la suite de la présentation de cas d'usages aux industriels et des échanges du 15 mars 2022, il a été décidé de retenir six actions clés. Cela permet d'engager progressivement le territoire dans une dynamique sur l'industrie du futur et d'orchestrer sur le moyen terme la montée en puissance des actions en la matière.



## **Action 1 : Diffuser un auto-diagnostic de maturité sur la donnée industrielle**

L'auto-diagnostic a pour but d'évaluer le niveau de sensibilisation et d'usage des industriels à la donnée.

Après s'être positionné sur huit thématiques (vision, process, data management gouvernance, architecture technique, qualité des données, culture de la donnée et visibilité, sécurité des données, encadrement et responsabilité), le résultat permet à chaque répondant de se situer sur une échelle de maturité et de disposer de conseils experts pour passer à l'étape suivante.

Il s'agit également pour le territoire de mieux identifier les besoins des entreprises en accompagnement et ainsi d'être plus efficace.

Cet auto-diagnostic a été réalisé et mis en ligne début septembre 2022 entreprises, notamment TPE/PME, les industriels et les autres acteurs publics et privés.

## **Action 2 : Réaliser et valoriser une cartographie de l'offre d'accompagnement**

Les initiatives d'accompagnement à l'usage de la donnée industrielle existent. Celles-ci sont européennes, nationales et régionales. Le diagnostic puis la phase de co-construction ont toutefois montré que le recours à ces dernières était moindre. Le recensement des aides et leur valorisation en cartographie permet de faciliter la connaissance et l'accès à ces aides.

La réalisation de cette cartographie montre par exemple que les fonds régionaux sont ceux qui apparaissent le plus adaptés aux industries du territoire (et notamment aux TPE/PME) et les plus faciles d'accès. Afin de rester pertinente, cette valorisation devra être actualisée.

Une cartographie de l'écosystème de l'industrie du futur a par ailleurs été réalisée par le Territoire d'Industrie : elle recense tous les acteurs du domaine. Cette initiative permet d'avoir une vision du territoire en termes de projets d'innovation.

## **Action 3 : Valoriser les démonstrateurs de l'industrie 4.0**

Par la valorisation des démonstrateurs de l'industrie 4.0, c'est l'acculturation des industries du territoire et notamment TPE/PME qui est visée. En effet, il est souvent difficile de mobiliser ce type d'entreprise qui ne connaît pas bien les tenants et aboutissants de ces démarches et ne s'y intéressent donc que très peu.

L'objectif est donc avant tout de les leur faire connaître. L'organisation d'un voyage apprenant pour visiter les démonstrateurs existants et la création d'un label « Démonstrateurs territoriaux de l'industrie 4.0 » sont des modalités d'action concrète qui pourront aller en ce sens.

## **Action 4 : Créer un réseau d'ambassadeurs**

Certaines industries du territoire sont particulièrement avancées en termes d'usage de leurs données industrielles.

Il s'agit d'une opportunité de démontrer la pertinence des projets data, de créer une communauté de partage et de soutien ainsi que d'accélérer la montée en compétences par un échange de bonnes pratiques.

Ce réseau d'ambassadeurs peut notamment être animé par l'organisation de « cycles d'accélération » : il s'agit d'un parcours en trois étapes (lancement du cycle, paroles d'industriels et solutions d'accompagnement) qui vise à valoriser le réseau, présenter des usages existants de la donnée et présentation des offres d'accompagnement des industriels. L'animation du réseau passe aussi par l'appui fréquent aux TPE/PME et l'identification de l'ambassadeur comme centre de ressources et d'informations.

## **Action 5. Valoriser l'offre de formation sur le territoire**

La formation est apparue assez rapidement, dans le diagnostic et dans la phase de co-construction, comme un élément important de la démarche. En valorisant l'offre, il s'agit d'attirer des jeunes, des chefs d'entreprises et des acteurs publics intéressés par ces sujets sur le territoire, de renforcer le dialogue entre eux et ainsi de disposer des compétences adéquates à la mise en œuvre des projets d'utilisation des données industrielles.

Cette valorisation passe notamment par l'organisation d'événements communs à chacun des acteurs identifiés (enseignement supérieur, industrie, public) et par le renouvellement des formats de communication auprès des jeunes (mini-série de vidéos sur l'industrie 4.0 dans le territoire, vidéo en réalité virtuelle, nouveaux formats de MOOC).

## **Action 6. Sensibiliser aux enjeux des data centers décarbonés**

Les données posent des questions en termes d'impact environnemental, de stockage et de sécurité. Sensibiliser les entreprises sur ces sujets est aussi l'opportunité de montrer que cette démarche n'entre pas en conflit avec leurs initiatives de réduction d'empreinte carbone et leurs impératifs de sécurité. On trouve ici un moyen supplémentaire de les faire adhérer à la démarche.

# Conclusion

---

Les actions proposées ont été présentées et validées par le Comité de pilotage.

La sensibilisation des TPE/PME et des acteurs les moins matures dans l'utilisation de leurs données apparaît comme la priorité.

C'est pourquoi les actions qui vont en ce sens (notamment les actions 3 et 4) ont été identifiées comme les premières à mettre en œuvre.

Pour cela, il a été identifié l'opportunité pour le Territoire d'Industrie de s'appuyer sur les événements à venir sur le territoire, portés par les partenaires publics.

Par ailleurs, les acteurs publics comme privés déjà largement engagés dans le numérique mettent en avant le besoin de s'intéresser aux enjeux environnementaux de l'utilisation de la donnée et y voient également un élément de sensibilisation : l'utilisation du numérique dans les industries est un moyen de réduire les consommations d'énergie et plus largement le bilan carbone des entreprises.

“

**Pour en savoir plus :**  
**Territoire d'industrie Lacq-Pau-**  
**Tarbes :**  
**Audrey LE-BARS**  
**Directrice de projet**  
**[a.lebars@pays-de-bearn.fr](mailto:a.lebars@pays-de-bearn.fr)**

